EVAR-S
UN ENJEU ÉDUCATIF, POLITIQUE ET SYNDICAL

Ni militant ni sexualisant, le programme d'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité contribue à l'épanouissement et au bien-être des élèves, à leur réussite scolaire. C'est un préalable essentiel à la construction d'un projet de société égalitaire, sans discriminations et sans violences. La CGT Éduc'action s'était prononcée en faveur des nouveaux programmes, satisfaite aussi d'avoir pu faire entrer la question des violences sexistes et sexuelles au travail pour les classes de 1ère et 1ère CAP. Pourtant nous n'oublions pas que pour être efficace, l'EVAR-S nécessite des moyens dédiés. À ce jour, nous attendons toujours la mise en place des formations à destination de l'ensemble des personnels et les supports pédagogiques dédiés. Ce manque crée un appel d'air pour des start-up qui marchandisent leurs services, l'occasion parfois de faire passer leur discours réactionnaire. Inadmissible pour la CGT pour qui l'École doit rester un rempart contre tous les obscurantismes.

L'EVAR-S : EN FINIR AVEC LES VIOLENCES, À CONDITION D'Y METTRE LES MOYENS

Parce qu'elle vise la déconstruction des stéréotypes et des normes sociales inégalitaires, l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle se trouve à l'intersection des droits des enfants et des droits des femmes, occupant ainsi une place fondamentale dans la lutte contre les violences qui leur sont faites.

Les trois séances spécifiques sont fondamentales pour prendre le temps d'écouter les élèves, de répondre à leurs questions, de nourrir leur réflexion mais aussi de mettre à leur disposition des informations objectives et scientifiques. Ce faisant, l'EVAR-S s'avère être un outil de lutte contre la désinformation menée par des groupes proches des idées d'extrême droite, extrêmement organisés et présents sur les réseaux sociaux.

Les nouveaux programmes d'EVAR-S, publiés en février dernier, sont entrés en vigueur à la rentrée, mais force est de constater que leur mise en œuvre n'est pas véritablement soutenue par le ministère. Au 1er septembre le seul document d'accompagnement disponible sur Eduscol concernait les élèves de moins de 4 ans ; celui s'appliquant à la classe de CM2 a été mis en ligne il y a quelques semaines ; rien n'est encore publié pour les collèges et lycées ; quant aux actions de formation des équipes, elles se font attendre. Dans les établissements dans lesquels des personnels sont en capacité de former leurs propres collègues, il n'y a pas de moyens fléchés, sauf à prendre des parts de PACTE ou à le faire bénévolement.

POUR ÊTRE EFFICACE ET JOUER PLEINEMENT SON RÔLE, L'EVAR-S NÉCESSITE DE VÉRITABLES MOYENS DÉDIÉS ! TANT QU'ILS NE SERONT PAS DÉBLOQUÉS, LA CGT ÉDUC'ACTION CONTINUERA DE LES EXIGER !

1ER DEGRÉ : FORMER SANS ÊTRE FORMÉ·E NI ÉPAULÉ·E

Dans le premier degré, **la mise en œuvre de l'EVAR plonge les collègues dans un profond désarroi**.
Sans document d'accompagnement - sauf pour les élèves de moins de 4 ans et pour celles et ceux des classes de CM2 - et sans formation préalable, les enseignant·es se retrouvent à naviguer à vue. Cette situation est loin d'être exceptionnelle. Mais compte tenu des enjeux liés à la mise en œuvre de ces nouveaux programmes et aux pressions réactionnaires qu'ils ont déclenchées, les personnels ne se sentent pas suffisamment outillés.
Dans l'attente que toutes et tous soient formé·es, pourquoi ne pas donner la possibilité aux équipes de solliciter l'appui d'associations reconnues et agréées ?

Arguant qu'il incombe aux professeur·es d'assurer l'ensemble des enseignements et qu'il serait potentiellement dangereux pour les élèves de faire intervenir, sur ce sujet, des associations qui véhiculeraient des idées erronées, certains rectorats ne prennent pas la mesure de ce que vivent les personnels. Sans assistant·es de service social et sans infirmier·ères, les enseignant·es du premier degré se retrouvent en première ligne et extrêment seul·es.

IL EST URGENT DE METTRE EN PLACE UN VÉRITABLE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES, COMPOSÉ D'ASSISTANT·ES SOCIAUX·ALES DÉDIÉ·ES AU 1ER DEGRÉ QUI TRAVAILLENT EN LIEN AVEC LES PERSONNELS !

L'INDIGENCE DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COMME L'ABSENCE DE FORMATION QUESTIONNENT ET NE SONT CLAIREMENT PAS À LA HAUTEUR NI DES ATTENTES DES COLLÈGUES, NI DES ENJEUX DÉMOCRATIQUES, SOCIAUX ET FINANCIERS D'UNE ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ.
LES MANQUEMENTS DE L'INSTITUTION PERMETTENT À DES START UP DE S'INFILTRER DANS LA BRÈCHE ET DE MARCHANDISER CE SECTEUR, ALORS QUE DES ASSOCIATIONS RECONNUES ET AGRÉÉES EXISTENT.

LA CIVIISE : ON NE PEUT PLUS FERMER LES YEUX...

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) est créée en 2020 par le secrétariat d'état chargé de l'enfance. De 2021 à 2023 la commission a fait un énorme travail de recueil de témoignages via, entre autres, des auditions publiques partout sur le territoire.
C'est grâce à ce recensement que nous savons que 160.000 enfants sont victimes d'inceste chaque année en France. En moyenne, ce sont 3 élèves par classe.
L'absence de soutien social donné aux victimes coûte 9,7 milliards d'euros chaque année en dépenses publiques. Les deux tiers de ce coût faramineux résultent des conséquences à long terme sur la santé des victimes. Ce n'est plus possible de faire comme si nous ne savions pas.

Fin 2023, la CIVIISE a déposé un rapport et 82 préconisations, dont celle demandant « **d'assurer la mise en œuvre effective à l'école des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective**, et garantir un contenu d'information adapté au développement des enfants selon les stades d'âge ». Il s'agit aussi de « **veiller au signalement des violences sexuelles faites aux enfants** ».

ET DU CÔTÉ DU PRIVÉ? ...EARS VS EVARS

Dans l'enseignement privé catholique, la mise en place de l'EVARS s'apparente à un (mauvais) feuilleton à rebondissements. Les premiers rôles y sont joués par des acronymes : SGEC, APEL, EARS, PERICLES ... et l'action se passe essentiellement dans les hautes sphères de la rue St Jacques.

Le pitch : comment faire en sorte que l'EVARS soit un texte vidé de sens, ou à défaut que les établissements catholiques puissent appliquer des programmes expurgés au nom du "caractère propre". Le premier des plans n'a pu aboutir pour une question de calendrier : le débat sur les programme s'est déroulé en même temps que le "scandale de Bétharram". Avant de quitter son poste au SGEC, P. Delorme, auditionné à l'Assemblée nationale a donc dû s'engager à faire appliquer, dans l'enseignement catholique, l'EVARS tout récemment voté.

Son successeur, G. Prévost aurait pu s'en tenir à cet engagement : mais non. Coups de théâtre à la rentrée : le SGEC veut reprendre son rôle de ministère bis qui décide et, à défaut, passe au forcing. Les professeur·es doivent se sentir libres de "faire une petite prière" avec leurs élèves sur le temps de classe, les textes de l'EVARS seraient "*trop ambitieux*", et les parents devraient y être "*associés*". Bref : l'État paie mais le SGEC décide. Des programme bis de l'EVARS sont publiés en ligne sous le nom d'EARS et des préconisations d'intervenant·es extérieur·es circulent dans le réseau des DDEC. Thérèse Hargot, Lift, Com' je t'aime, We are Lovers ... une myriade d'associations éclot au service de la vision EARS de l'EVARS.

Assez vite, via son travail au sein de VISA, la CGT-EP découvre qu'un nombre certain de ces intervenant·es font également partie d'un autre réseau : celui des organismes subventionnés par le fonds du Bien commun et donc par le milliardaire Pierre-Emmanuel Stérin. Sa stratégie : imposer au sein de l'École ses idées de catholique intégriste d'extrême droite.

Est-ce que les personnels des établissements au contact direct des élèves sont tenus au courant, consultés, impliqués? Non. Au quotidien, ils·elles découvrent qu'une association lambda a été choisie pour intervenir devant les élèves sur préconisation de la DDEC, de l'APEL (en quoi cette association de parents serait-elle décisionnaire ?!) voire parfois des politiques (L. Wauquiez en Auvergne-Rhône Alpes). Il leur revient alors de contrôler l'identité et le contenu affiché (et caché), d'alerter au besoin via le CSE et le rectorat.

On ne peut que regretter aujourd'hui, que seule la presse d'investigation se fasse notre relai et complète nos alertes par des enquêtes étayées. Notre administration quant à elle se montre bien silencieuse sur ces sujets, y compris lorsque nous la sollicitons syndicalement. Les éléments de langage "Caractère propre", "anthropologie chrétienne", "éducation intégrale" devraient pourtant sonner comme autant d'alertes : les responsables de l'enseignement catholique n'en ont pas fini avec leur obsession du contrôle des corps et de la société patriarcale au nom d'une dangereuse morale rétrograde.

LA CGT-EP ALERTE DEPUIS LONGTEMPS SUR CES DÉRIVES ET DEMANDE DES CONTRÔLES RÉGULIERS ET APPROFONDIS DE L'APPLICATION DES PROGRAMMES DANS LES ÉTABLISSEMENTS CONFESSIONNELS, Y COMPRIS CATHOLIQUES.

LA CGT-EP RÉAFFIRME QUE CE N'EST NI AUX PARENTS NI AU SGEC DE DÉCIDER DES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Consultez toutes les publications sur l'EVARS sur le site de la CGT-EP

EVARS* * Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

DES TEXTES ATTENDUS,
UNE AVANCÉE RÉELLE
POUR LES JEUNES

www.cgt-ep.org

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ, TOUTE UNE HISTOIRE !

Le 4 juillet 2021, la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception est complétée par des articles introduisant une « **information et une éducation à la sexualité (EAS)** [...] dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ». En 2012, les ABCD de l'égalité font long feu face aux critiques jugeant que ce dispositif met en place une théorie du genre « attentatoire au modèle hétérosexuel de la famille ». Depuis, malgré différents plans égalité filles-garçons, ces séances censément obligatoires pour toutes et tous ne sont mises en place que très ponctuellement et par des équipes particulièrement militantes et motivées, avec souvent le soutien des antennes locales du Mouvement Français pour le Planning Familial. Sans formation, sans supports pédagogiques, et en faisant face de plus en plus souvent à des attaques d'associations réactionnaires, la majorité des écoles et établissements a baissé les bras. Associations féministes et enfantistes, organisations syndicales n'ont cessé de demander une application stricte de séances d'EAS.

En 2021 un rapport du Défenseur des droits mentionne qu'une meilleure identification des violences sexuelles passe par **le renforcement de l'EAS**, et en 2022 le Haut Conseil à l'Égalité pointe les « vingt ans de retard » de l'Éducation nationale, l'absence d'EAS favorisant « le sexisme, lui-même antichambre des violences ». En 2023 trois associations dont le Planning Familial déposent un recours contre l'État pour manquement à son obligation d'éducation à la sexualité. Dans le même temps la CIVIISE dépose un rapport qui révèle l'ampleur du

IL AURA FALLU TANT D'INSISTANCES, DE DÉNONCIATIONS, DE MISES EN EXERGUE POUR QU'APRÈS DES MOIS DE NÉGOCIATIONS, EN JANVIER 2025 (ENFIN !), UN PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ SOIT VOTÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (ARRÊTÉ PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 5 FÉVRIER 2025).

DEPUIS LA RENTRÉE, EN PLUS DES 3 SÉANCES ANNUELLES, L'EVAR-S (DANS LE PREMIER DEGRÉ LA SEXUALITÉ N'EST PAS ABORDÉE) EST TRANS-DISCIPLINAIRE PAR LE BIAIS DE PROGRAMMES OU D'OBJETS D'ÉTUDE ADAPTÉS SELON L'ÂGE DES ÉLÈVES, DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE PRÉ-ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE.

LA CGT REVENDIQUE...

- DES MOYENS DÉDIÉS PERMETTANT LA FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS
- LA PUBLICATION DE SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS
- LE SOUTIEN DE TOUTE L'INSTITUTION EN CAS D'ATTAQUE DES AGENT·ES PAR DES GROUPES RÉACTIONNAIRES
- LE RESPECT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

CGT Éduc'action
263 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL
www.cgteduc.fr
0155827655 unsen@cgteduc.fr

CGT Enseignement Privé
263 RUE DE PARIS - case 544
93515 MONTREUIL
www.cgt-ep.syndicatcgt.fr
06 51 37 79 82 contact@cgt-org

@CGTEducactionofficiel @cgteduc.fr @cgteducaction